



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

AU  Cerema

CEREMA : Conseil d'Administration du 15 avril 2021

Un Conseil d'Administration vite expédié, pour l'approbation du projet stratégique 2021-2023. Peu d'interventions et de débats, tout ayant été cadré au préalable par le DG et la tutelle.

En réponse à notre déclaration liminaire **CFDT** :

- sur la future [Agence de l'Innovation pour les Transports](#) : 1/ le **DG** informe avoir récemment demandé un RV au ministère des Transports pour que le Cerema ait sa place dans le dispositif ou l'inverse ; 2/ la représentante de la DGITM tient à rassurer en expliquant qu'il s'agit d'une démarche interne au sein du MTE pour coordonner DGITM et DGAC sur les efforts d'innovation. A suivre...
- le **DG** juge inutile une consultation du Comité Technique d'Établissement sur son projet stratégique. Le passage en CA lui suffit.
- la Présidente, Marie-Claude Jarrot, revient sur sa récente visite à Autun où elle a pu rencontrer et échanger positivement avec des agents. Elle nous invite à être optimiste et *"voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide"* tout en espérant pouvoir *"boire un verre plein"* à la sortie de cette pandémie ;
- La **CFDT** lui répond être capable de *"voir le verre à moitié plein"*, mais le souci est que la taille du verre diminue d'année en année :-)

Projet stratégique [\(voir PJ\)](#)



Éloges largement partagés sur la qualité du document, présenté par Eric Lajarge et Benoit Ronez (DSC).

La **SG du MTE**, commissaire du gouvernement au CA, Émilie Piette, a néanmoins tiqué sur la phrase *"le Cerema, trait d'union entre l'État et les collectivités"* ; elle rappelle que le Cerema est un *"opérateur de l'État"*.

La **CFDT** regrette, comme souvent, l'usage d'anglicismes (ex. la communication *"corporate"*) ; elle rappelle sa demande d'un document de synthèse type 4 pages. Enfin, elle interroge le DG sur la diffusion qui sera faite de ce document : à qui ? sous quelle forme ? quelle *"appropriation"* par les agents ?

VOTE : approuvé à la majorité, malgré l'avis défavorable des représentants **CFDT** + CGT et FO (UNSA excusée).

La **CFDT** motive son vote par : 1/ la réduction régulière des effectifs ; 2/ l'absence de concertation formelle en interne.
(p.m. en 2015, **CFDT**-UNSA et FO avaient n'avaient pas voté contre le projet stratégique du précédent DG, mais s'étaient abstenus; c'était avant le début de la purge des effectifs).

COP Contrat d'Objectifs et de Performance ([voir PJ](#))

- Après la présentation rapide du document d'étape, la **CFDT** regrette qu'il n'y ait pas d'affichage des moyens en face des objectifs ; elle invite à la vigilance sur la valeur cible d'indicateurs quantitatifs (en nombre ou k€) non corrélés aux effectifs.
- Le **DG** déclare que, en cas de poursuite d'une trajectoire à -100 ETP/an après 2022, il ne faudra pas compter sur lui pour signer avec l'État un contrat de moyens.
- L'approbation du COP est au menu du CA de juillet 2021.

CRTE Contrats de Relance et de Transition Écologique ([voir PJ](#))

Présentation par Juliette Maitre (Ouest) et Karine Debeaune (TV)

- Une soixantaine de territoires accompagné par le Cerema avec 20 j de travail par territoire en moyenne.
- Action en partenariat avec l'ANCT.
- Mobilisation de 77 agents Cerema, pour un total de 1000 j de travail et 650 k€ de recettes tiers.

Rapport d'activité 2020

- Année atypique (crise sanitaire et résultat financier historique du Cerema).
- Son approbation est renvoyé à un vote électronique différé, pour laisser quelques semaines de plus aux administrateurs pour en prendre connaissance.

Toutes les infos **CFDT Cerema** sur <https://www.cfdt-ufetam.org/categorie/dossiers/cerema/>

Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS ! Si vous partagez notre vision de l'action syndicale, venez nous rejoindre !

Déclaration Liminaire

Madame la présidente, mesdames et messieurs membres du conseil d'administration, monsieur le directeur général, chères et chers collègues, bonjour.

Notre séance va porter principalement sur le **PROJET STRATÉGIQUE** du Cerema, pour les 3 années à venir.

En 25 orientations, déclinées en 59 engagements, on y apprend que l'activité du Cerema sur ses 6 domaines contribuera à 11 des 17 ODD* et à 27 des 169 cibles associées ! **Derrière ces chiffres et ces ambitions, où est le quotidien des agents du Cerema ?**

*ODD=Objectifs du développement durable de l'ONU

En 112 pages et 72 Mo - merci la sobriété numérique :- (- les drones du Cerema y ont photographié la France dans tous ses territoires, au point d'en rendre jaloux Nicolas Hulot et Yann Arthus-Bertrand réunis.

Mesdames et messieurs les administrateurs, redescendons maintenant sur terre, où les collègues du Cerema s'évertuent à faire des études, des essais, des expertises, des contrôles, mais aussi du "support" ... avec toujours moins de moyens humains et financiers.

Tout récemment, une grande dame ingénieure de ce ministère a déclaré devant des sénateurs que le principal problème du Cerema était la baisse de ses effectifs. Je la cite : *"à un moment, quand il n'y a plus assez de gens, ça implose ! Je pense qu'on n'est pas très loin de ça"*. Et elle a ajouté : *"je pense qu'on perdrait un outil extrêmement important"*. Merci, Mme Hélène Jacquot-Guimbal, ex-Directrice du Laboratoire Central des Ponts et Chaussées et ex-Directrice du Personnel au Ministère de l'Équipement, pour la lucidité et la franchise de ces propos. Puissent-ils atteindre les décideurs politiques et surtout budgétaires !

Monsieur le directeur général, avec votre projet stratégique, vous nous vendez du rêve, des promesses, avec de belles illustrations. Pourquoi pas ? En ces temps moroses et confinés dont on peine à voir l'issue, ça ne peut pas faire de mal, mais **à terme, quelle crédibilité ?**

Au passage, la **CFDT** salue la volonté affirmée du Cerema sur les **projets européens**, mais avec quels moyens ?

Au creux de votre projet, on lit votre ambition de **"doubler les ressources issues de collectivités à l'horizon 2023"**.

Mais à quel prix, aux deux sens du terme ?

Avec quelle pression supplémentaire sur les équipes ?

Au détriment de quels bénéficiaires actuels ?

Nous ne savons même pas à quelle sauce l'article 38 de la **loi 4D** impactera le Cerema, ni ce qu'il adviendra des **DIR**, les Directions Interdépartementales des Routes, nos bénéficiaires historiques.

Madame la présidente, au moment même où vous allez faire approuver ce projet stratégique du Cerema, la **DGITM** nous plante, par derrière, la création d'une **Agence de l'Innovation pour les Transports**. Le sous-ministre concerné l'annonce pour cet été. **Comment allez-vous réagir ?**

Monsieur le directeur général, vous vantez l'**impartialité** du Cerema. Que restera-t-il de cette impartialité, quand le Cerema sera de plus en plus lié aux groupes financiers des autoroutes, de l'eau, de l'ingénierie... ? Quelle neutralité, quand il devra rédiger, pour une DDT ou une Dreal, un avis critique sur la prestation d'un bureau d'études privé, avec lequel il est lié, ou qui intervient pour une collectivité, partenaire financier du Cerema ?

En 2015, votre prédécesseur avait eu le courage et l'honnêteté de soumettre son projet stratégique, à l'avis consultatif des représentants du personnel au Comité Technique d'Établissement. Il y eut des amendements intersyndicaux, de vrais débats, après une phase participative réelle des agents, dans la foulée de la création d'un Cerema de plus de 3 100 agents.

Certes, vous nous avez proposé trois réunions d'échange informel avec les deux collègues en charge du projet stratégique et du COP. La **CFDT** ne s'est pas défilée et leur a partagé ses réactions, tant sur la forme que sur le fond. Quelques-unes ont été intégrées pour améliorer le document, mais **il n'y a pas eu de débat** ! Aujourd'hui, vous soumettez directement votre projet stratégique, à l'approbation d'un Conseil d'Administration, dont nous ne doutons pas qu'il vous donnera l'imprimatur.

Monsieur le directeur général, même si vous nous répétez à l'envie, que ce projet stratégique, couplé à Cerem'Avenir et au COP, pourrait arrêter l'hémorragie des effectifs après 2022, **la CFDT ne peut valider une stratégie sans moyens.**

En conclusion, puisque nous sommes encore en Avril, on sait maintenant que **le CO2 fait moins le malin**, depuis que vous lui avez déclaré : **"Tant que le Climat changera, le Cerema agira"** ... et ce, depuis Montceau-les-Mines ... jusqu'aux îles Kerguelen... en passant par Stockholm :-D



Merci de votre attention.



Cfdt: S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS ! Si vous partagez notre vision de l'action syndicale, venez nous rejoindre !

Toutes les infos CFDT Cerema sur : <https://www.cfdt-ufetam.org/categorie/dossiers/cerema/>

